

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 décembre 2022

ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (N°443) - (N°
526)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° 3208

présenté par
M. de Fournas

à l'amendement n° 2595 de M. Meurin

ARTICLE 26

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.